

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DECRET N° 78-106 du 21 avril 1978

portant création du comité national chargé de l'organisation des obsèques du Camarade AGOSSOU Pierre, Membre du Conseil National de la Révolution, décédé à Dakar le 19 Avril 1978.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Il est créé un comité national chargé de l'organisation des obsèques du Camarade AGOSSOU Pierre, Membre du Conseil National de la Révolution, décédé à Dakar le 19 Avril 1978.

ARTICLE 2 - La composition du comité est la suivante :

Président : Camarade AZONHIHO DOHOU Martin, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientalisation Nationale,

1er Vice-Président : Camarade AGRABE Grégoire, Membre du Conseil National de la Révolution,

2ème Vice-Président : Camarade KPOFFON Paul, Préfet de la Province du Zou,

Secrétaire Général : Camarade TIKRY Christophe, Secrétaire Général de la Province du Zou,

Membres : Camarades - ALEN Comfort, Membre du Conseil National de la Révolution,
- HONVOH Augustin, Membre du Conseil National de la Révolution,
- GANDAHO Pascal, Secrétaire Exécutif du Conseil Provincial de la Révolution du Zou,
- LAWOGNI Bertin, Secrétaire Exécutif du Conseil Provincial de la Révolution du Mono
- HOUSSOU Fréjus Armand, Secrétaire Exécutif du Conseil Provincial de la Révolution de l'Atlantique,
- DISSOU Machoudi, Secrétaire Exécutif du Conseil Provincial de la Révolution de l'Ouémé,
- KORA BATA, Délégué Militaire de la Province du Zou,
- GAINSI Eusèbe, Secrétaire Exécutif du Conseil Révolutionnaire du District de Zagnanado,

.../...

- YAHOUÉDEHOU Célestine, Maire,
- HOUNDI Marcellin, Maire,
- GNASSANON Salomon, Chef du District Rural de Zagnanado,
- BÉDIE Ferdinand du Ministère des Enseignements Technique et Supérieur,
- AKPO César du Ministère des Enseignements Technique et Supérieur,
- KPAMEGAN Gabriel du Ministère de l'Enseignement du Premier Degré,
- OKOUDJOU Pierre Claver du Ministère de l'Enseignement du Premier Degré,
- HOUE Firmin du Ministère de l'Enseignement du Premier Degré ;

Membres du Comité d'Organisation des Jeunes du District Rural de Zagnanado :

- GBONMAKPE Célestin,
- GOUDJO Joseph,
- KOUKPODE Antoine,
- OUINSAVI Christophe,
- HOUNTONDI Bernard ;

Membres du Comité d'Organisation des Femmes du District Rural de Zagnanado :

- AGBANGMAN Célestine,
- AKE Suzanne,
- GANTIN Marguerite,
- KOSSOU Bernadette,
- TSHALI Vicentia.

ARTICLE 3 - Le comité devra soumettre dans les meilleurs délais à l'approbation du Chef de l'Etat toutes les dispositions envisagées et chiffrées par lui dans le cadre de l'accomplissement de sa mission.

ARTICLE 4 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Avril 1978

Pour le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
chargé de l'intérim,


Barthélémy OHOUENS

Ampliations : PR 6 - Président et membres du Comité 35 - SGG 4 SPD 2 CC du PRPB et du C N R 6 - JORPB 1